



Le mardi 11 juin 2024



**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOLVENT**

SÉANCE DU 11 JUIN 2024 À 09 HEURES 00

Président de séance : **Charles Brès**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 juin 2024

Présents : **Yvette Bellier**, **Charles Brès**, **Patrick Brès**, **Sandra Mathieu**, **Christian Roggero**.

Excusés : **Gilles Avakian** (Procuration à **Patrick Brès**)

Absents : Néant.

Secrétaire de séance : **Sandra Mathieu**



Délibération 19 – 2024 : Création d'un muret anti-chute piétons et véhicule avec fixation d'une barrière.

Le maire commente l'état d'insécurité du départ du chemin de la Rollande, en agglomération. Un premier devis a été sollicité à l'entreprise **Aubery** pour les travaux de remise en forme de la route et s'élève à la somme de 1540.80 € TTC. Un second devis a été demandé à l'entreprise **Oule Construction** pour la construction d'un muret maçonné aux normes routières et la fixation de barrières et s'élève à la somme de 5062.80 € TTC. Un troisième devis a été sollicité à l'entreprise **Jové** pour la confection de deux mains courantes à installer, **Carreyrou del Aubergo** et **Carreyrou** et s'élève à la somme de 3360,00 € TTC.

Le conseil municipal :

Après en avoir délibéré,

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 6

- Approuve les devis présentés ;

Hôtel de ville, 1 place de la Mairie - VOLVENT (26470) - ☎ : 04.75.27.50.78 -

Courriel : [mairiedevolvent@gmail.com](mailto:mairiedevolvent@gmail.com) - Site : <https://volvent.fr>

- Sollicite le Département afin d'obtenir une subvention sur la ligne des amendes de police ;
- Donne tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de ce chantier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,



Charles Brès

*Les dispositions de la présente délibération peuvent faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la commune (1 Place de Verdun, 38000 GRENOBLE) ou par l'application Télérecours.*